

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 143 - page 4271

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence.

FEDERATION DES ENFANTS DERACINES DES DROM (DEPARTEMENTS ET REGIONS D'OUTRE-MER) F.E.D.D.

Objet : rechercher et rassembler des personnes qui ont subi dès leur enfance le déracinement ; les dits ex-pupilles de l'Etat Français extraits de manière arbitraire de leur foyer parental de 1960 à 1983 ; demander la réparation de tous les préjudices subis par les moyens légaux, administratifs, juridiques ; exiger au ministère des outre-mer de tenir son engagement sur la mise en place d'une commission nationale qui statuera sur les cinq doléances demandées.

Siège social : Bâtiment L Résidence Saint Donat, 5, chemin Saint Donat, 13100 Aix-en-Provence.

Date de la déclaration : 1^{er} septembre 2015.